

RAPPORT D'UTILITÉ 2025

SAVS EN ARBENN



PRÉSENTATION DU SAVS EN ARBENN

Le SAVS En Arbenn de l'association les Hardys Behelec, extension non importante du SAVS de St Marcel, a ouvert le 9 janvier 2023.

La composition de l'équipe



A son ouverture, le bureau du SAVS En Arbenn était situé au Centre de Réhabilitation Psychosociale de Billiers (CRPB). Depuis le 1^{er} octobre 2023, le bureau du SAVS est situé au 8 place du Général de Gaulle à Questembert. Ces bureaux sont partagés avec le SAMSAH Skoazell. Au vu du territoire élargi, le foyer de vie Marie Balavenne de Saint Vincent sur Oust peut mettre à disposition un bureau.

Le SAVS En Arbenn a un agrément de 20 places et accompagne tout type de handicap.

Pour se déplacer sur le territoire, l'équipe a à sa disposition trois véhicules de service.

Le SAVS En Arbenn intervient sur le territoire Sud Est Morbihan :



PROCÉDURE D'ADMISSION AU SAVS EN ARBENN

1

Contactez le SAVS pour une présentation du service (même si pas de notification SAVS). Si le service est au complet et si la notification est valide, inscription sur liste d'attente possible.



2

Lorsqu'une place est disponible, un second rdv est organisé avec le chef de service et le psychologue. Si la personne est toujours d'accord, un DPA est signé pour 6 mois.



3

Les 6 premiers mois d'accompagnement permettent de faire connaissance et d'affiner les souhaits et besoins de la personne

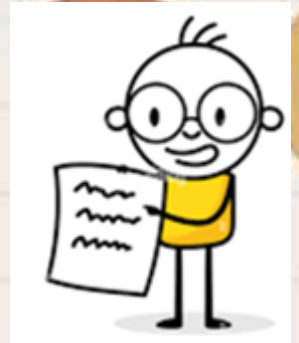
4

Au bout de 6 mois, un PAP est proposé afin de définir les axes d'accompagnement

QUELQUES SPÉCIFICITÉS D'ACCOMPAGNEMENT...

Les conventions d'expérimentations

Afin d'expérimenter un accompagnement SAVS, il est possible de mettre en place une convention tri ou quadripartite. Un délai est convenu entre chaque partie, elle peut être renouvelée autant de fois que nécessaire.



Proposition de file active

Lorsqu'un questionnement survient de la part de l'équipe du SAVS et/ou de la personne concernée, une proposition de mise en pause est envisagée pendant trois mois. Durant cette période, l'équipe ne contacte pas le bénéficiaire. Cependant, ce dernier peut à tout moment recontacter le service. Ce temps de pause est contractualisé par l'envoi d'un courrier. Au terme des trois mois, un bilan est fait avec la personne pour que cette dernière se prononce sur la continuité ou non d'un accompagnement par le SAVS. Dans le cas où l'accompagnement s'arrête, un bilan est envoyé à la MDA.



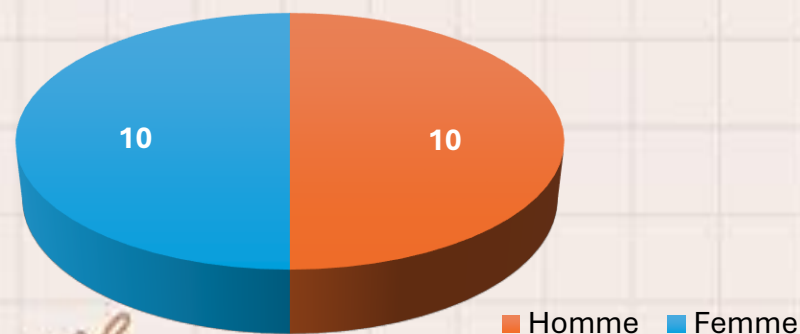
Rapport quantitatif 2025

PERSONNES AYANT PRIS CONTACT AVEC LE SAVS EN ARBENN

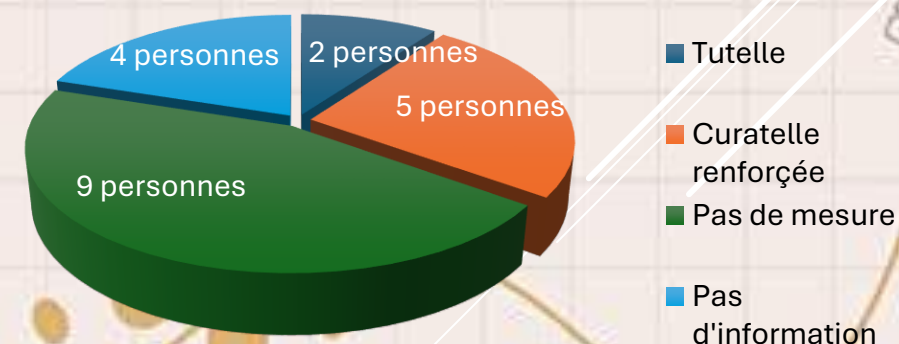
- ▶ 20 personnes ont pris contact avec le SAVS
- ▶ 15 personnes ont rencontré le SAVS pour une présentation de service
 - ▶ 10 personnes se sont inscrites sur la liste d'attente

Quelles sont les personnes qui ont contacté le SAVS En Arbenn ?

Répartition hommes / femmes
(identité légale)

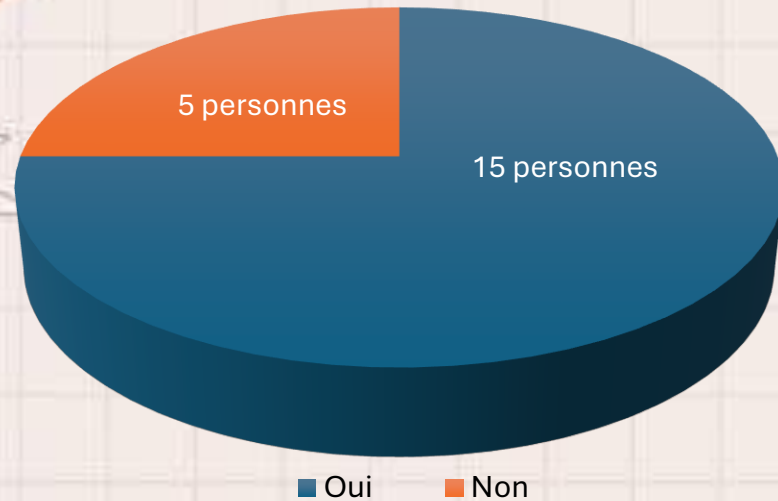


Mesures de protection*

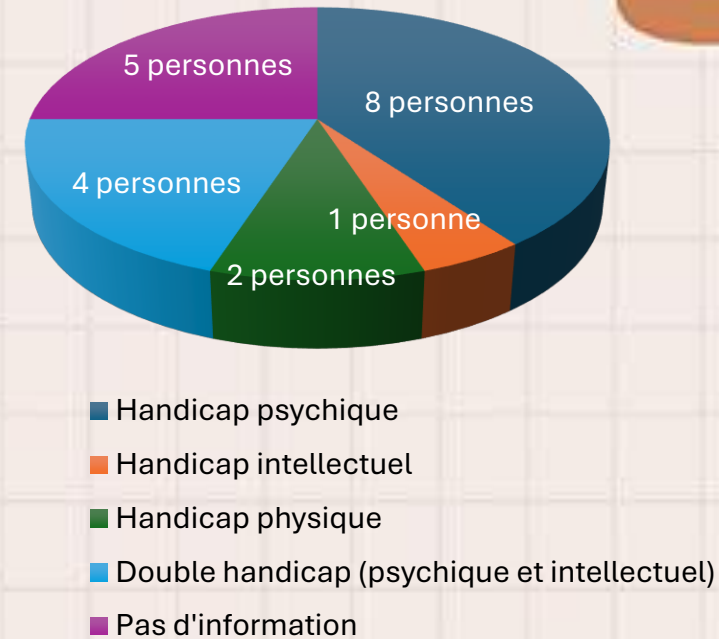


A noter, il n'y a pas de curatelle simple, ni d'habilitation familiale

Orientation SAVS lors de la prise de contact avec le service



Profil des personnes lors de la prise de contact avec le SAVS*



*A noter, l'équipe SAVS n'a pas rencontré de personne avec un TSA

La moyenne d'âge des personnes ayant contacté le service est de 38 ans (dates de naissances connues au moment de la prise de contact avec le service).

* Le SAVS étant sur un dispositif médico-social, l'équipe n'a pas l'information sur un diagnostic posé.

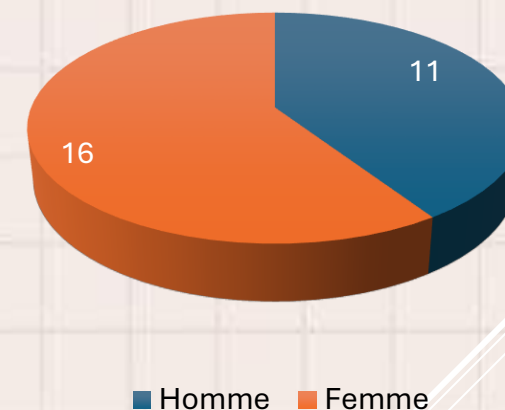
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025 AU SAVS EN ARBENN

- ▶ Au 31 décembre 2025, le SAVS En Arbenn est au complet.
- ▶ **27 personnes accompagnées** en 2025
- ▶ Au cours de l'année 2025, la **moyenne d'âge est de 46,5 ans.**
- ▶ **13 personnes sont inscrites sur la liste d'attente** au 31 décembre 2025
- ▶ **7 personnes sur file active** en 2025 (mis en pause de l'accompagnement pour trois mois)
- ▶ **7 sorties et 7 entrées**
- ▶ Motifs de sorties :
 - ▶ - Accompagnement SAVS non adapté (trois personnes) ;
 - ▶ - orientation vers un autre service médico-social (deux personnes) ;
 - ▶ - changement de territoire (deux personnes) ;

Temps de trajet en 2025 : 137 heures (sans accompagnement direct)

A noter, en 2024, le temps de trajet était de 173 heures, cette diminution s'explique d'une part par le fait qu'un des membres de l'équipe a été absent pendant 6 mois et que le service dispose depuis janvier 2025 d'un troisième véhicule de service rendant ainsi les déplacements plus efficaces.

Répartition homme / femme
(identité légale)



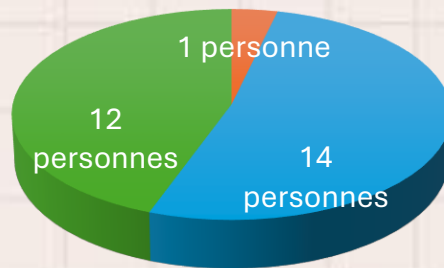
A noter, au 31 décembre 2025, le SAVS accompagne 12 femmes et 8 hommes



LISTE D'ATTENTE DU SAVS EN ARBENN

Depuis la mise en place de la liste d'attente le 30/08/2023 et jusqu'au 31/12/2025, les personnes inscrites sur cette liste et ayant intégré par la suite le SAVS ont passé en moyenne **534 jours en attente** soit environ **1 an et 6 mois**.

Mesures de protection*

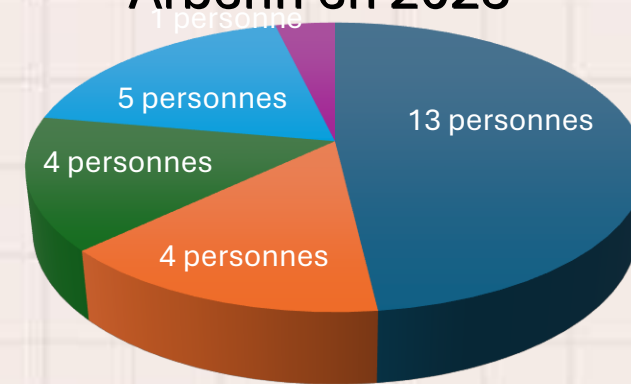


Tutelle Curatelle Sans mesure

*A noter, il n'y a pas de curatelle simple ni d'habilitation familiale.

Au 31 décembre 2025, 1 personne est sous tutelle ; 10 personnes bénéficient d'une curatelle renforcée ; 9 personnes n'ont pas de mesure

Profil des personnes accompagnées par le SAVS En Arbenn en 2025



Handicap psychique
Handicap intellectuel
Handicap physique
Double handicap
TSA

Au 31 décembre 2025, 3 personnes présentent un handicap intellectuel; 11 personnes présentent un handicap psychique ; 3 personnes présentent un handicap moteur et 3 personnes présentent un double handicap.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SUR LE TERRITOIRE DU SAVS EN ARBENN

Territoire CC Questembert
Communauté
8 personnes
Au 31 décembre 2025 :
7 personnes

Territoire CC de l'Oust à
Brocéliande
1 personne au 31 décembre
2025

Territoire CC Arc Sud Bretagne
3 personnes
Au 31 décembre 2025 :
2 personnes

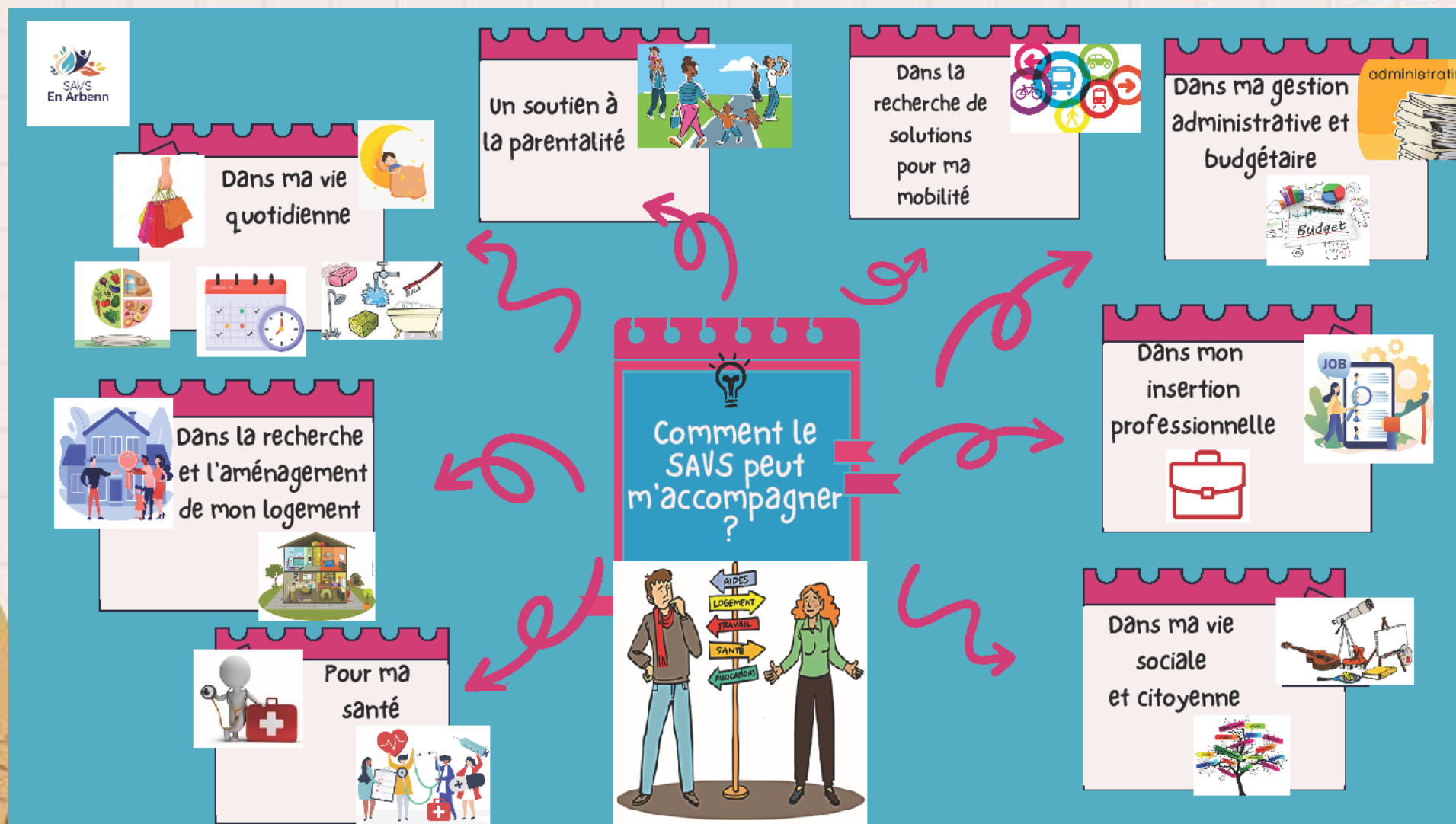
Territoire CA de la Presqu'île de
Guérande Atlantique
2 personnes
Au 31 décembre 2025 :
2 personnes

Territoire CA Redon Agglomération
13 personnes
Au 31 décembre 2025 :
8 personnes



Rapport qualitatif 2025

Les thématiques d'accompagnements du SAVS En Arbenn



La régularité des accompagnements au SAVS En Arbenn

Afin de définir les thématiques et la rendre compte de l'intensité des accompagnements à partir d'indicateurs construits en équipe, l'équipe s'aide d'un outil de cotation qui permet de déterminer si la personne est en accompagnement :

Allégé : contact une fois par mois ou contact téléphonique

Régulier : contact une à deux fois par mois

Renforcé : contact de plus de deux fois par mois

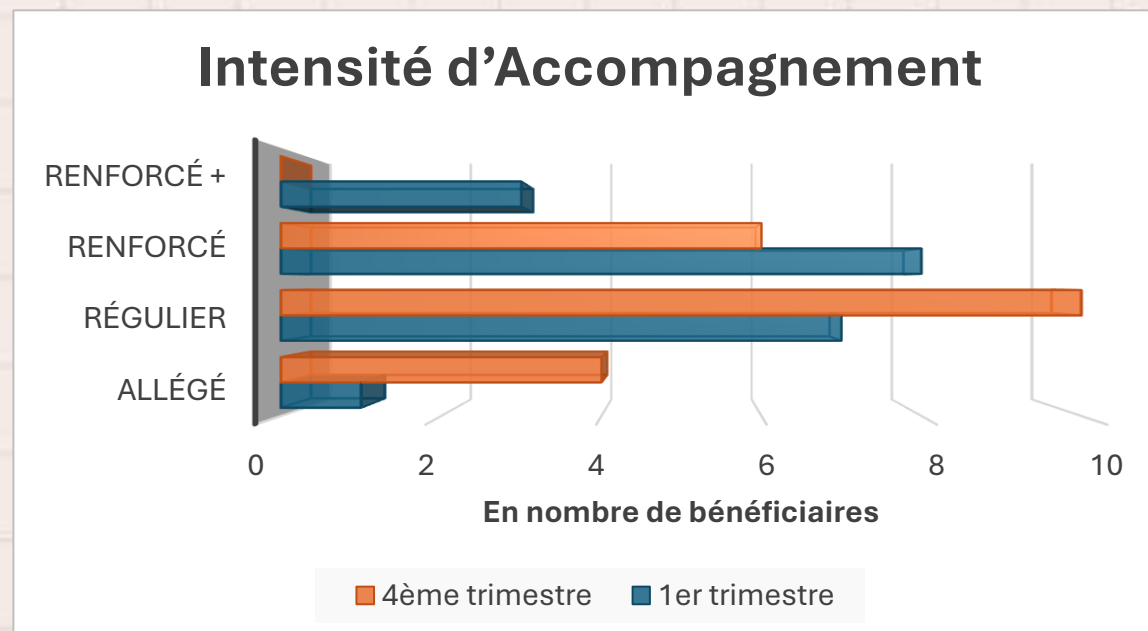
Renforcé + : contact toutes les semaines

Pour cela, est comptabilisé au trimestre et pour chaque bénéficiaire :

- Le nombre d'accompagnement direct*
- Le temps d'accompagnement direct et indirect*
- Le temps de trajet
- Le temps d'échange en équipe sur la situation du bénéficiaire
- Critères supplémentaires : participation à des activités collectives

* Cf diapositive n°15 « les accompagnements directs »

Les résultats présentés sont représentatifs du 1^{er} et 4^{ième} trimestre 2025



Nous constatons une évolution des types d'accompagnement entre ces deux trimestres. Au quatrième trimestre, aucun accompagnement renforcé + n'est recensé. La moitié des personnes accompagnées au SAVS bénéficie d'un accompagnement régulier, et quatre personnes sont en accompagnement allégé.

Cette évolution s'explique notamment par trois nouvelles entrées sur le service au cours du dernier trimestre. Par ailleurs, l'équipe s'est interrogée, pour certaines situations, sur la pertinence de la poursuite de l'accompagnement SAVS. Il a ainsi été proposé à ces personnes une mise en pause de l'accompagnement, afin d'expérimenter une période de trois mois sans suivi SAVS.

À noter qu'un accompagnement allégé peut évoluer vers un accompagnement renforcé + au cours de l'année, et inversement.

SOUTIEN ET AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE



Soutien psychologique au quotidien
Aide au développement de l'autodétermination
Aide à la gestion du temps planning & prise de RDV
Favoriser la pair aidance entre les bénéficiaires
Accompagner les apprentissages & le maintien des acquis
À la réalisation des tâches de la vie quotidienne
Soutien dans les actes de la vie quotidienne
Mise en place de portage de repas
Coordination des services d'aide à domicile etc.

POINT SAVS - PAP

Points intermédiaires en lien avec l'accompagnement SAVS
Préparation et rédaction du PAP
Signature du PAP
Point intermédiaires en lien avec les objectifs PAP

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Aide à l'Inclusion/Intégration dans la Cité
Aide à l'octroi des droits civiques
Aide à la connaissance, à la compréhension & à la réalisation des droits fondamentaux
* Liberté de conviction politique, droits à la pratique religieuse
Soutenir le lien & la relation à l'autre (famille, proche)
Aide à la participation & aux actions du territoire
Infos & accompagnement vers les actions sociales & Loisirs

Contact régulier avec les mandataires pour aider à la réalisation de la mesure et faire respecter les droits des bénéficiaires
Aide à la mise en place de suivi budgétaire en l'absence de mandataire
Favoriser le lien entre le mandataire et le bénéficiaire
Accompagnement à la complétude des dossiers administratifs
Soutien à la réalisation des demandes d'aides

INSERTION PROFESSIONNELLE + MAINTIEN DANS L'EMPLOI



Aide à la gestion des temps hors travail & congés
Accompagner la fin du parcours pro
Accompagner le bénéficiaire dans son parcours professionnel
Aide à l'orientation des bénéficiaires dans et/ou hors projet travail

Les accompagnements directs

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Etre à l'écoute et renforcer les compétences du parent
Faire vivre la parole du parent auprès des services de l'enfance
Prévenir et le cas échéant accompagner les ruptures
Relai, collaboration avec d'autres intervenants (PMI/ASE/Sauvegarde)
Aide à la complétude des dossiers de compensation des charges financières liés à la famille
Soutenir et aide pour concilier la vie de parent et le travail

ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ



Aide à la compréhension des décisions ou propositions médicales
Appui admin. Autour de la santé ex: renouv. Carte Vitale
Prise en compte du vieillissement
Favoriser ou proposer des actions de prévention (direct ou partenaires)
Soutenir les bénéficiaires avec leur handicap et les vulnérabilités associées.
Aide à la prise de rdvs médicaux
Accompagnement vers l'accès & le maintien aux soins
Soutien dans la complétude des dossiers de demande en appui ou absence de mandataire
Conseil autour du soin de soi, de son alimentation, De l'estime de soi

SOUTIEN À LA MOBILITÉ

Appuyer une demande d'aide financière liée aux transports
Recherche de possibilités de déplacement adapté



CONTACT TÉLÉPHONIQUE ET MAIL

Lors de la rédaction du compte rendu de l'échange, si possible, cibler en priorité une activité en accompagnement direct

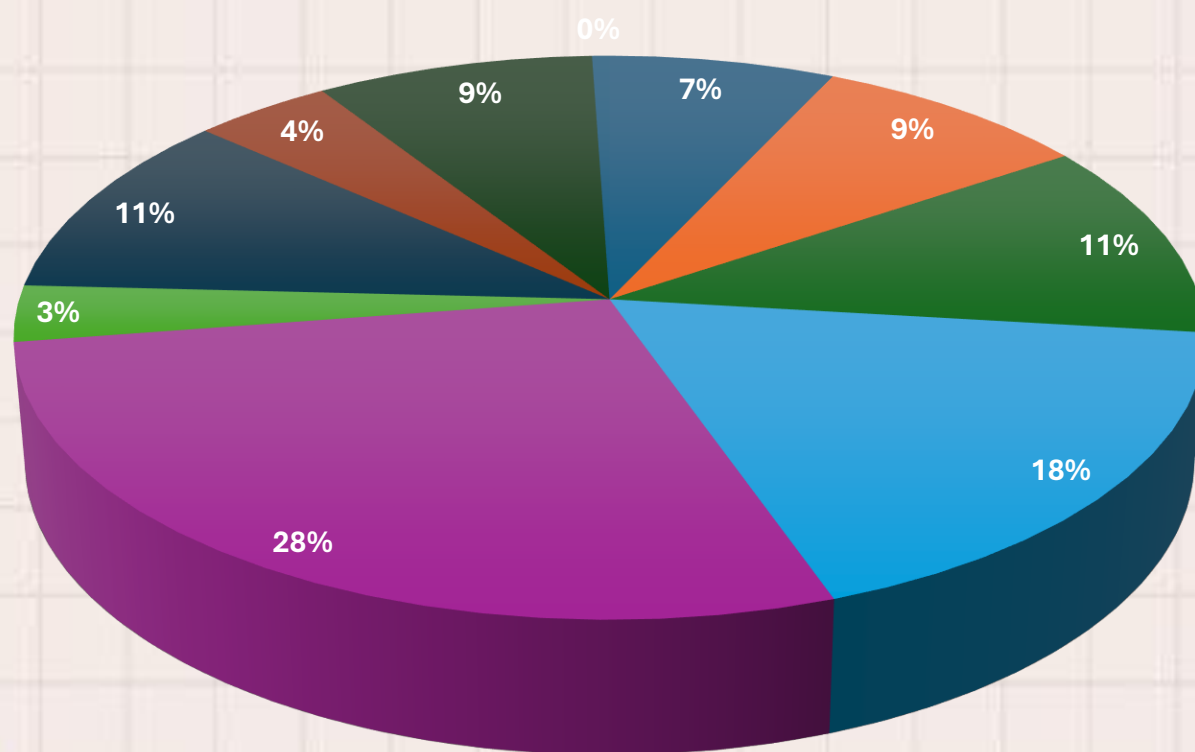
RECHERCHE, MAINTIEN + AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT



Soutien dans la complétude des dossiers
Appui ou mise en place d'aide à la tenue d'un logement salubre
Recherche de logement
Aide à l'accès et au maintien dans le logement
Coordonner les interventions d'Aide à domicile
Aide à l'aménagement conseil/soutien pour l'investissement personnel du lieu de vie
Sensibilisation aux économies d'énergie
Médiation avec les bailleurs et/ou propriétaires

Les axes d'accompagnements au SAVS En Arbenn

(moyenne du premier et du quatrième trimestre 2025)



- Recherche, maintien, aménagement du logement
- Contact tél, mail
- Santé
- Vie sociale et citoyenne
- Soutien et aide à la vie quotidienne
- Insertion pro, maintien de l'emploi
- Gestion administrative, budget
- Soutien à la mobilité
- Point SAVS / PAP
- Soutien à la parentalité

En 2025, les deux premiers axes d'accompagnement prioritaire sont la vie quotidienne, l'accompagnement à la vie sociale. L'accompagnement à la santé et la gestion administrative et budgétaire arrivent en troisième axe.

Les lieux de rencontres

Les lieux de rencontres sont définis en amont du rendez-vous avec le bénéficiaire. Le SAVS En Arbenn est à l'écoute de leur demande.

Ces lieux sont variés :

- ☐ Au domicile
- ☐ Accompagnement extérieur (rendez-vous partenaires, rendez-vous santé, visite de logement, achats...)
- ☐ Dans des lieux « détentes » type salon de thé, café...
- ☐ En bord de mer, en campagne, en forêt... Pour certaines personnes, les échanges sont souvent plus faciles lorsque la rencontre n'est pas formelle.
- ☐ Au bureau du SAVS
- ☐ ... et tous lieux possibles et adaptés à l'accompagnement.

Questionnaires d'expression transmis aux bénéficiaires du SAVS :

« Votre avis nous intéresse »

Un questionnaire d'expression est transmis tous les ans aux bénéficiaires. En 2025, deux questionnaires différents ont été transmis :

- un premier pour les personnes accompagnées sur le SAVS en 2025 (3 réponses sur 7 personnes entrées en 2025)
- un second pour les personnes accompagnées depuis plus d'un an au SAVS (8 réponses sur 13 personnes)

Les commentaires des bénéficiaires sur l'accompagnement :

« ça aide beaucoup »

“Très satisfaite des interventions qui me permettent d'avancer . Pour les activités ça reste compliqué car c'est sur mon temps de travail.”

« Le SAVS va beaucoup m'aider pour mes démarches administratives, sans ça je ne pourrai pas”.

Les activités collectives organisées en 2025

En 2025, cinq sorties et ateliers collectifs ont été organisés :

La galette des Rois du SAVS – Janvier 2025

Un atelier prendre soin de soi - Mars 2025

Une sortie au marché de Vannes - Juillet 2025

Visite du château de Suscinio - Août 2025

Repas de fin d'année du SAVS - Décembre 2025

La galette des Rois du SAVS – Janvier 2025

*Ce temps convivial a été partagé avec les bénéficiaires du SAMSAH Skoazell.
L'équipe a pu faire un retour des enquêtes d'expression.*



Château de Susicinio – août 2025



Repas de fin d'année du SAVS En Arbenn



Les partenaires du SAVS En Arbenn



RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

- ☐ Mise en place des fiches actions du projet de service 2025-2029 du SAVS En Arbenn
- ☐ Un nouveau véhicule de service mis à disposition
- ☐ Modification de la charte graphique
- ☐ Organisations d'actions communes avec le SAMSAH Skoazell à destination des bénéficiaires
- ☐ Accueil de 2 stagiaires:
 - une stagiaire BTS ESF 2^{ème} année (7 semaines de stage)
 - un stagiaire ES 1^{ère} année (8 semaines de stage)
- ☐ Une liste d'attente importante : 13 personnes au 31 décembre 2025

LES PERSPECTIVES DU SAVS EN ARBENN EN 2026

- Finalisation des fiches actions en lien avec le projet de service
- Participation au Comité Ethique du CRPB/ HB
- Intégrer le groupe de travail chaire universitaire FAIRS – Angers sur la thématique des indicateurs d’accompagnement centrés sur les besoins des bénéficiaires.
- Point de vigilance quant à la liste d’attente